

Dossier de presse



Exemple de crèche réalisée par la société crèche attitude

Création d'une crèche interentreprises de 40 berceaux

Lieu : Ilot M5 - rue d'Hozier – Marseille (*quartier Joliette*) - surface 360 m2 - espace extérieur 200 m2.



Contacts Presse:

Euroméditerranée – Anthony ABIHSSIRA – 04 91 14 45 37

Constat :

Aujourd'hui la garde des jeunes enfants est le problème numéro 1 des jeunes parents actifs : seulement 9 places de crèche disponibles pour 100 enfants de 0 à 4 ans en moyenne nationale avec de surcroît des horaires souvent mal adaptés, même si Marseille se positionne avec un taux largement supérieur de 20% d'enfants gardés en mode collectif.

Compte tenu de l'évolution démographique, du taux d'activité croissant des deux parents (60% des enfants de moins de 6 ans ont 2 parents actifs), de la constante progression du travail en horaires décalés et de l'augmentation des familles monoparentales, ce phénomène risque de s'aggraver dans les années à venir.

Conséquence pour l'entreprise et les parents :

Pour les entreprises c'est un problème concret qui se pose : 300 000 congés parentaux par an (motivés dans les 2/3 des cas par des problèmes de garde d'enfant), la difficile gestion de ces départs et retours de congés, l'impact sur la productivité et la flexibilité des horaires, les coûts en recrutement et formation, le stress et disponibilité psychologique réduite. Il s'agit ainsi pour elles de s'engager dans une démarche citoyenne où les enjeux d'équilibre entre vie familiale et professionnelle sont intégrés à leur politique de ressources humaines. Pour les salariés c'est un service de proximité permettant d'améliorer leur vie au quotidien.

Objectif :

L'émergence rapide du quartier d'affaires de la Joliette avec ses 10 000 salariés et environ 700 entreprises amène la Cité des Entrepreneurs d'Euroméditerranée et l'Etablissement Public Euroméditerranée à accompagner les entreprises, et au travers d'elles les parents, dans la création d'une crèche interentreprises dans ce quartier.



Exemple de crèche réalisée par la société crèche attitude

Contacts Presse:

Euroméditerranée – Anthony ABIHSSIRA – 04 91 14 45 37

Une crèche interentreprises c'est quoi ?

- Structure juridique indépendante.
- Crèche **agrée et homologuée par le Conseil Général** (Protection Maternelle et Infantile) = répond à toutes les normes en matière d'accueil de la petite enfance.
- Crèche bénéficiant d'un « Contrat Enfance Jeunesse » signé avec la CAF (Caisse d'Allocation Familiale).
- La gestion des inscriptions, des plannings et de toutes les relations avec les parents, est assurée par la direction de la crèche. Il n'y a donc aucune charge de travail pour les entreprises.
- Le budget de fonctionnement de la crèche est assuré par la contribution des parents*, des compléments de la CAF, et par la participation des entreprises au regard du nombre de places qu'elles réservent au profit de leurs salariés.
- La crèche de la Joliette prévoit 40 berceaux en multi accueil soit l'accueil régulier des enfants de 2,5 mois à 3 ans révolus mais aussi l'accueil ponctuel (mercredi et périodes scolaires) des enfants jusqu'à 6 ans. 4 berceaux seront réservés à l'accueil d'urgence, destinés aux parents dont le mode de garde habituel fait défaut. L'accueil des enfants handicapés est également proposé.
- Horaires envisagés : ceux d'ouverture des entreprises, à ce jour 7 h 30 / 19 h 30.

au regard de leur quotient familial, établi selon leur situation familiale et leur niveau de revenus (système similaire à celui de la crèche municipale). La tarification adoptée est le **barème national de la Caisse d'Allocations Familiales : la PSU (Prestation de Service Unique) .*

Où en est-on ?

- Opérateur référencé : Crèche Attitude (voir note d'information sur l'entreprise).
 - Local réservé dans l'ensemble immobilier M5, en cours de construction .
- Le financement est assuré par des subventions à la création (CNAF) ainsi qu'un emprunt, aucune participation aux frais de création n'est donc demandée aux entreprises, tout est à la charge de l'opérateur.
- Une phase d'études préalables auprès de grandes entreprises est réalisée avec le soutien de la délégation régionale aux droits de la Femme et à l'Egalité des Chances, de nombreux dossiers sont d'ores et déjà en cours de finalisation.
- Il reste 25 places à pourvoir.
- Ouverture prévue fin 2007.



Contacts Presse:

Exemple de crèche réalisée par la société crèche attitude

Euroméditerranée – Anthony ABIHSSIRA – 04 91 14 45 37

Combien ça coûte ?

La structure juridique sera sous forme de société filiale de Crèche-Attitude.
Pour les parents le coût est défini de la même manière que pour une crèche municipale, pour l'entreprise le coût par berceau démarre à partir de 1955 € HT / par an compte tenu de la signature d'un Contrat Enfance Jeunesse (remboursement par la CAF 45% des sommes versées) et Crédit Impôt Famille (25% de crédit d'impôt et diminution de l'assiette fiscale à hauteur des frais engagés pour les entreprises soumises à l'impôt sur sociétés)

Contacts :

Cité des Entrepreneurs d'Euroméditerranée :

Laurence Monrose – Secrétaire Générale - 06 20 85 81 52

Crèche Attitude :

Marie Pelen – Responsable d'agence – 06 72 56 34 03

EPAEM :

Laure Gandon – Directrice du projet développement local – 04 91 14 45 38

Contacts Presse:

Euroméditerranée – Anthony ABIHSSIRA – 04 91 14 45 37



La Cité des Entrepreneurs d'Euroméditerranée

Historique

La Cité des Entrepreneurs d'Euroméditerranée a vu le jour en août 2000 suite à la volonté de :

- l'Etablissement Public d'Aménagement Euroméditerranée (EPAEM) d'asseoir sa stratégie de développement économique grâce à un dialogue suivi avec les entreprises présentes sur le site ou qui s'y installent ;
- la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence de s'impliquer dans cette union en prolongement de sa politique de proximité et de soutien aux entreprises industrielles, commerciales et de services.

Vocation

Créer un **réseau** qui rassemblent les entreprises et les partenaires du périmètre. Bénéficiant des moyens de ses membres fondateurs, elle peut réunir l'ensemble des forces pour les mettre à la disposition de chaque entreprise.

La Cité des Entrepreneurs est organisée en 4 commissions :

- Environnement, cadre de vie et services,
- Culture,
- Développement économique,
- Emploi, recrutement et formation.

Objectifs

Favoriser le maillage, confronter les cultures, transmettre les savoirs entre les entreprises de la nouvelle économie et celles plus traditionnelles.

Soutenir le projet économique Euroméditerranée et devenir auprès d'elle une force de proposition.

Valoriser les entreprises en croisant offre et demande, communiquer les talents, les originalités et les performances et faciliter les opportunités d'affaires.

Informier les entreprises sur les prochains enjeux économiques.

Mener des actions collectives de promotion et valoriser les entreprises du site.

Créer une culture, une âme, une véritable appartenance au projet, grâce à un **label** « **Cité des Entrepreneurs d'Euroméditerranée** » qui véhiculera l'image des sociétés adhérentes.

Contacts Presse:

Euroméditerranée – Anthony ABIHSSIRA – 04 91 14 45 37



Engagements et actions

Signataire de diverses conventions de partenariat :

- « entreprises citoyennes »

Fondé avec le PLIE MPM Centre et Euroméditerranée – objectif : faciliter le rapprochement entre demandeurs d'emploi et entreprises.

Actions : parrainage de demandeurs d'emploi, simulations d'entretiens d'embauche, informations collectives sur les métiers...

- organismes de formation : l'Ecole de la 2^{ème} chance, Euromed-Marseille Ecole de Management...

Organisation de petits-déjeuners thématiques

Organisation avec l'EPAEM des 4èmes rencontres pour l'emploi

Participation aux bourses de l'emploi

Membres

Administrateurs : des chefs d'entreprise choisis pour leur appartenance aux secteurs cibles d'Euroméditerranée (NTIC, Commerce International et Tertiaire Maritime, Sièges ou Directions Régionales, Tourisme et Loisirs urbains, Industries du contenu).

Adhérents : + de 250 entreprises domiciliées sur le périmètre d'Euroméditerranée ou fortement impliquées dans le projet.

Membres associés : des présidents d'associations ou des représentants d'organismes incontournables directement concernés par Euroméditerranée.

Outils

- Site web avec un espace privatif réservé aux adhérents

www.la-cite.com

- « Médiane » e-letter mensuelle qui valorise à travers 6 rubriques l'actualité économique et éditoriale de la Cité et des ses adhérents

- Services promotionnels consentis par des adhérents au profit des autres adhérents : hôtellerie, location de voitures, salles, mobiliers, fourniture de bureaux, transports ...

- Partenariats avec les grandes écoles et universités d'Aix-Marseille : bourse de l'emploi, bourses de stages, calendriers de conférences, parrainages de jeunes diplômés...

Contact

Colette Véron – 04 91 39 58 90

Contacts Presse:

Euroméditerranée – Anthony ABIHSSIRA – 04 91 14 45 37



Euroméditerranée

Définition

Euroméditerranée est une opération d'aménagement et de développement économique portant sur périmètre de 310 hectares entre le centre-ville de Marseille, le port de commerce et la gare TGV. Cette opération est dotée d'un statut d'Opération d'Intérêt national. Elle a été engagée en 1995 par l'Etat, la ville de Marseille, Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, la Région Provence Alpes Côte d'Azur et le Conseil Général des Bouches du Rhône. Elle bénéficie de l'aide des fonds européens. Euroméditerranée peut se définir comme un « accélérateur » du développement, de l'attractivité et du rayonnement de la métropole marseillaise. A partir des objectifs fixés par son Conseil d'Administration, l'Etablissement Public qui porte cette opération, conçoit et met en oeuvre plusieurs types d'actions sur son périmètre :

- urbanisme et aménagement : élaboration des plans d'aménagement et réalisation des grandes transformations urbaines en matière d'infrastructures (routes, tunnels, réseaux...), d'équipements (tramway, écoles, gymnases ...) et d'espace publics (places, espaces verts, aménagement des rues...) ;
- développement immobilier : programmation et montage d'opérations avec des promoteurs et des investisseurs pour la construction ou la réhabilitation de bureaux, de logements, de commerces, d'hôtels et d'équipements culturels et de développement économique et développement de l'emploi ;
- études marketing, promotion, communication et prospection pour rendre Marseille attractive, attirer des entreprises, des investisseurs ou des organisations internationales et créer de nouveaux emplois ;
- qualité de vie : résorption de l'habitat insalubre, aide à la rénovation des logements, production de logements sociaux, amélioration des espaces publics, création d'équipements sportifs, développement des services de proximité...

L'ensemble de ces actions est conduit en partenariat avec les financeurs, les partenaires publics et le monde économique associés à l'opération, en concertation avec les habitants.

Contacts Presse:

Euroméditerranée – Anthony ABIHSSIRA – 04 91 14 45 37



Euroméditerranée acteur du développement local

L'Etablissement Public vient de fêter ses 10 ans et fait état d'un bilan très positif, notamment **la création d'un quartier d'affaires** (160 000m² de bureaux livrés), accueillant des entreprises et institutions d'envergure nationale voire internationale, et ayant permis la création de **16 000 emplois bruts soit 7 000 emplois nets supplémentaires sur le périmètre.**

Le programme de développement local et de proximité de l'EPAEM a pour objectif de faire le lien entre le projet d'aménagement urbain et les quartiers. Il concerne 3 champs d'actions :

- **l'accès à l'emploi et à la formation**
- **les services et équipements de proximité**
- **la concertation de proximité**

Dans le domaine des services et équipements publics l'EPAEM veille à prévoir dans les aménagements urbains et les projets immobiliers, l'implantation d'équipements et de services de proximité pour les habitants et les autres usagers du site notamment les entreprises et leurs salariés : écoles, collèges, maternelle, équipements sportifs, crèches...

Ainsi l'EPAEM avait-il inscrit au programme du concours immobilier de l'îlot M5 à la Joliette l'obligation pour le promoteur de réserver un espace à dédier à un équipement pour l'enfance, qui va maintenant voir le jour avec la crèche interentreprises.

Par ailleurs , dans le cadre du Plan de développement de proximité, entretient, une collaboration active avec la Cité des entrepreneurs pour le volet de l'emploi :

- **soutien au programme « entreprise citoyenne »**
- **mobilisation pour la bourse de l'emploi Marseille Centre – Euroméditerranée**
- **organisation des 4^{ème} rencontres pour l'emploi de novembre 2006**

Contacts Presse:

Euroméditerranée – Anthony ABIHSSIRA – 04 91 14 45 37